ASTRIDA

Astrida, le 22 février 1951

Monsieur le Substitut,

réside actuellement.

J'ai l'honneur de vous transmettre en retour votre R. I. nº 308/RMP I.203/V/H. du 6/2/5I

Meruji Ramaji a été rayé des registres de populatio d'Astrida, le 19/12/1950, pour Usumbura où il

L'Officier de Police Judiciaire,

CHALEES.

Monsieur, le Substitut du Procureur du Roi dë et à

RESIDENCE DU RUANDA.

nº311/Just Objet

TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Aff. Meruji, Ranaji